

**Rue Thomas Edison - Echange de terrains avec SOGEBAIL/SOFEBAIL -
Modification de la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 1995**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 11 décembre 1995, le Conseil Municipal a décidé de procéder avec l'indivision SOGEBAIL/SICICMAL, à un échange de terrains situés dans la zone des Tilleroyes.

Le nom de cette entreprise ayant été modifié pour devenir SOGEBAIL/SOFEBAIL, il convient de modifier en ce sens notre précédente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à cet échange de terrains avec la Société SOGEBAIL/SOFEBAIL.

Visa préfectoral du 30 avril 1996.